



**ÉVALUATION DU CONTRAT D'ANIMATION  
LIANT L'ASSOCIATION CANTONALE D'ANIMATION  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE-  
GALIBIER  
ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE  
(BILAN 2005-2008, PERSPECTIVES 2009-2011)**

**Avec la soutien financier**



**Renseignements**

Association cantonale d'animation de St Michel de Maurienne – 36 rue Général Ferrié 73140 St Michel de Maurienne  
Tel : 04 79 56 66 09 - Fax : 04 79 59 21 27 – E mail : [dev.aca.stmichel3@orange.fr](mailto:dev.aca.stmichel3@orange.fr)

## **SOMMAIRE DU DOSSIER**

- 1. Contexte local et fiche d'identité de l'association d'animation**
- 2. Les actions conduites**
  - 2.1 Gestion de services à la population**
  - 2.2 Organisation d'activités favorisant le "vivre ensemble" sur le territoire**
  - 2.3 Soutien à la vie associative locale**
  - 2.4 Portage ou accompagnement de projets de développement du territoire**
- 3. Les dynamiques transversales**
  - 3.1 Les démarches intergénérationnelles**
  - 3.2 La prise en compte des personnes en difficulté sociale et/ou économique**
  - 3.3 Les démarches participatives et la contribution au dialogue territorial**
  - 3.4 L'implication dans le développement durable**
- 4. La couverture du territoire intercommunal par l'association**
- 5. La relation entre l'association intercommunale et la communauté de communes (ou le SIVOM)**
- 6. Lien de l'association avec les structures (Syndicat de Pays, TDS, ...) et avec les politiques de développement territorial (CDRA, CTS, LEADER, ...)**
- 7. Bilan financier et effet de levier des financements attribués par la communauté de communes et le Conseil général**
- 8. Les axes de développement 2009 - 2011**

## CONTEXTE LOCAL ET FICHE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Fiche transmise à chaque association avec les données 2004. Renseignements à fournir uniquement sur ce qui a changé

- ⇒ **TERRITOIRE CONCERNÉ** : Canton de St Michel de Maurienne composé de 6 communes : St Martin la Porte, St Michel de Maurienne, St Martin d'Arc, Orelle, Valloire, Valmeinier.
- ⇒ **POPULATION** : Selon les derniers recensement de l'INSEE, nous constatons une population de 6422 habitants, depuis 1999 on observe une augmentation de la population de 8,57%. Par rapport au recensement de 1999, la canton fait un peu mieux que la moyenne de la Savoie (+ 8,08%).
- ⇒ **Emploi** : Au niveau de l'emploi, le canton regroupe 14% des effectifs salariés privés de Maurienne. Selon une étude réalisée par le Syndicat du Pays de Maurienne, "on constate une diminution du nombre d'entreprises et de salariés depuis 2005 (-10 entreprises et - 94 salariés).
- ⇒ **FICHE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION**
  - **Année de création** : 1980
  - **Ressources humaines bénévoles (nombre)** : 17 administrateurs + une quinzaine de membres actifs dans les différentes commissions
  - **Président(e)** : Bernadette GRILLET
  - **Ressources humaines salariées (nombre total, nombre ETP)** : 2 salariés permanents, 1,54 salariés ETP
  - **Convention collective** : Animation                    **Agréments** : Education populaire (jeunesse et sports)
  - **Ressources matérielles** : *Locaux* : Plus de mise à disposition par convention de locaux pour les centres de loisirs sur Valloire et Saint Michel depuis le 1<sup>er</sup> juin 2006. Agrandissement des locaux de la communauté de communes Maurienne –Galibier.
  - **Dynamique interne (les commissions de travail)** :  
4 commissions de travail (information-communication, patrimoine, culture, Développement Durable)
  - **Évolutions marquantes de l'association sur la période 2005-2008 (dispositifs, activités nouvelles, abandons)** :
    - ✕ Renvoi de la compétence « gestion des Centres de Loisirs » à la Communauté de communes Maurienne-Galibier.
    - ✕ Montée en puissance de la thématique Développement Durable en filigrane des différentes actions portées par l'Association, création d'une nouvelle commission Développement Durable.
    - ✕ La thématique "Patrimoine" a permis de fédérer les associations (notamment au niveau géographique) du canton autour de l'association cantonale.

✕ *Transition dans les objectifs de l'association : passage d'une association de services à une association à l'initiative de projets de développement du territoire.*

⇒ **IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE INTERCOMMUNALE PARTENAIRE**

- **Nom** : Communauté de Communes Maurienne Galibier
- **Coordonnées** : 36, rue du Général Ferrié 73140 St Michel de Maurienne
- **Président(e)** : *Adrien SAVOYE*
- **Secrétaire Général(e)** : Chantal CHAUMAZ
- **Domaines de compétences** :
  - Aménagement de l'espace
  - Développement économique : développement industriel, développement artisanal et commercial, développement touristique
  - Protection et mise en valeur de l'environnement : déchets ménagers, assainissement.
  - Politique du logement et cadre de vie
  - Voiries et transports
  - Equipements et activités sociales, sportives, culturelles et d'enseignement.

## GESTION DE SERVICES A LA POPULATION

LISTE DES SERVICES GÉRÉS	PUBLICS CONCERNÉS	FRÉQUENTATION (VOLUME ET EVOLUTION)
<b>Centres de loisirs</b> <i>jusqu'au 1<sup>er</sup> Juin 2006</i>	Enfants de 3 à 11 ans	De 2004 à 2005 : - Forte augmentation de la fréquentation sur Valloire (+30% en été, +22% pour l'accueil périscolaire, fréquentation le mercredi multiplié par 2) - Stabilisation pour le centre de St Michel (Diminution en été et augmentation sur les petites vacances).
<b>Lieu d'information, d'écoute et de renseignements autour de la vie locale</b>	Tous les habitants du canton en particulier les associations	<u>Traduction opérationnelle :</u> - Accueil des associations, appui administratif - Service Reprographie - Mise en œuvre d'un press book sur les associations du canton ou les actions de développement - Distribution et affichage des supports de communication dans les points stratégiques et les commerces.

### 1. Vos succès :

- Augmentation de la fréquentation et des périodes d'ouverture des centres de loisirs.
- Assainissement de la gestion des centres de loisirs.
- Augmentation du temps de travail des salariés des centres de loisirs, stabilisation de l'équipe avec l'embauche d'une responsable des centres de loisirs à temps pleins.
- Réussite du passage du service enfance avec la communauté de communes Maurienne-Galibier

### 2. Vos points de vigilance :

- Veillez à différencier les deux structures (Association Cantonale d'Animation et Communauté de Communes).
- Des locaux trop petits, pas forcément fonctionnels pour mener à bien l'accueil des associations (pas de confidentialité...), pas de possibilité de mettre en place des animations autour de nos locaux (pas d'expositions, pas de places pour consulter nos revues...)

### 3. Vos perspectives avec les critères d'évaluation :

- Travailler en complémentarité avec le service jeunesse de la communauté de communes. Au niveau du contrat cantonal jeunesse l'axe 3 "favoriser l'ouverture associative, culturelle et géographique" est intéressant par rapport au projet associatif de l'ACA.
- Positionner l'Association Cantonale comme une structure ressource au service de la Communauté de Communes au niveau de l'animation local. Soutenir l'élaboration de projets portés par des associations en lien avec les compétences des collectivités du canton.
- A court terme mener une réflexion autour de la faisabilité (finances, ressources humaines, disponibilité foncière sur le chef lieu de canton) pour l'association de louer un local indépendant des locaux de la communauté de communes et sur les moyens nécessaires pour rendre ce local attractif (signalitique, expositions, horaires d'ouverture...). Cette réflexion sera menée parallèlement à celle portant sur le projet associatif de l'ACA.

## ORGANISATION D'ACTIVITÉS FAVORISANT LE "VIVRE ENSEMBLE" SUR LE TERRITOIRE

CHAMPS D'INTERVENTION	PRINCIPALES ACTIONS	RÉSULTATS MARQUANTS
<b>ORGANISATION DE MANIFESTATIONS</b>	1 <sup>er</sup> Salon de l'Ecohabitat de Maurienne <b><u>13 et 14 octobre 2007</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très forte mobilisation des entreprises, des associations et des particuliers.</li> <li>- Excellente fréquentation (environ 850 visiteurs + 280 personnes aux conférences + une trentaine sur les visites de sites).</li> <li>- Emergence de nouveaux projets suite au Salon (2<sup>ème</sup> salon prévu en 2009, projet compost et jardins pédagogiques avec les écoles, conférences débats organisées avec les relais assistantes maternelles de la Maurienne : "Bébé et le Développement Durable...)</li> <li>- Travail commun entre avec les écoles, les associations spécialisées (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables, Terre vivante, etc ...), les collectivités locales (Syndicat de pays de Maurienne) et la Caisse Locale du Crédit Agricole.</li> </ul>
	Soirée Thématique sur la loi de 1905 <b><u>29 mai 2008</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte implication des associations locales du patrimoine</li> <li>- Bonne fréquentation (environ 110 personnes)</li> <li>- Nouvelles rencontres prévues suite à cette soirée pour développer certains thèmes (gestion du patrimoine culturel, laïcité, Histoire de la Maurienne)</li> <li>- A permis la rencontre de divers partenaires (association de patrimoine, églises et collectivités locales).</li> </ul>
<b>ACTIONS D'INFORMATION, PUBLICATIONS</b>	Journal cantonal « Le Télégraphe.com »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Refonte complète du journal Cantonal (impression en quadrichromie)</li> <li>- Un thème est abordé par numéro (l'organisation des secours, les associations solidaires et humanitaires, le Développement Durable...)</li> <li>- Diffusion dans toutes les boîtes aux lettres du canton (3000 exemplaires 2 à 3 fois par an)</li> </ul>
	Edition d'un Guide du canton annuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Refonte complète du Guide du canton (quadrichromie)</li> <li>- Ce guide présente les associations mais aussi l'ensemble des services proposés par les collectivités locales ainsi qu'un certain nombre d'informations pratiques (numéros utiles, tri des déchets, ...)</li> <li>- Diffusion dans toutes les boîtes aux lettres du canton depuis 2008 (3000 exemplaires une fois par an)</li> </ul>

	Edition d'une Lettre aux associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informe les bénévoles et dirigeants associatifs en présentant des outils concrets (Quelles ressources pour votre association ? Comment communiquer sur vos projets?)</li> <li>- Constitue une synthèse des ressources dont bénéficie l'ACA.</li> <li>- Diffusion à toutes les associations par courrier et par mails (adhérents et non adhérents) : 110 courriers et 60 envois par mail)</li> </ul>
	Création d'un site Internet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permet aux bénévoles d'associations de retrouver l'ensemble des informations, des outils pratiques et des éditions disponibles à l'ACA.</li> <li>- Outils d'informations pour la population (agenda, calendrier des manifestations, téléchargement des éditions, ...)</li> <li>- Permet aux associations de profiter des services de l'ACA (inscriptions aux formations, tarifs reprographie, ...)</li> <li>- Permet de présenter le rôle de l'ACA et de discuter sur son rôle et ses projets (forum)</li> </ul>
<b>ORGANISATION DE RENCONTRES</b>	Accueil des nouveaux arrivants <b><u>13 septembre 2007</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ces rencontres permettent de présenter aux nouveaux habitants l'ACA et les associations locales mais aussi l'ensemble des services des collectivités locales.</li> <li>- Permet aux nouveaux habitants de rencontrer les acteurs locaux.</li> <li>- Une cinquantaine de personnes présentent pour la première rencontre en 2007.</li> </ul>
	Forum des associations <b><u>15 septembre 2007</u></b> <b><u>04 octobre 2008</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permet de mettre en valeur la richesse et la dynamique du tissu associatif.</li> <li>- Permet aux associations de présenter leurs activités, moment convivial de rencontre entre les associations.</li> <li>- 13 associations présentes et une soixantaine de visiteurs en 2007, 26 associations et 250 visiteurs en 2008</li> </ul>
	Rencontre Patrimoine <b><u>07 octobre 2006</u></b> <b><u>(Valmeinier)</u></b> <b><u>24 octobre 2007</u></b> <b><u>(Le thyl)</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permet aux habitants de découvrir la richesse du patrimoine local et le travail de restauration et de mise en valeur des associations.</li> <li>- Permet aux différentes associations de patrimoine du canton d'échanger et de travailler ensemble.</li> </ul>

	Sorties Culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution d'un petit groupe de « fidèles » malgré une faible participation de la population à ces sorties</li> <li>- Actions intercantonales, organisation de transports en commun</li> <li>- Découverte de spectacles de qualité que l'on ne peut pas voir localement, ouverture culturelle.</li> <li>- 5 sorties culturelles en 2007 pour un total de 30 personnes</li> <li>- 3 sorties culturelles en 2008 pour 21 personnes</li> </ul>
<b>Travail Interinstitutionnel</b>	Trail du Galibier 2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail commun entre offices du tourisme, collectivités locales, associations, services jeunesse et bénévoles.</li> <li>- 250 participants principalement issus du canton de St Jean, St Michel de Maurienne et Modane.</li> </ul>

### 1. Vos succès :

- Importance de la formation continue en interne pour les salariés. Cela a permis le développement de nouveaux projets, par exemple la mise en place d'un site internet, et la professionnalisation sur certaines tâches liées à la communication (formations illustrator) et à la gestion (formation excel).
- Dynamisme de la commission "information", une formation intitulée "écrire pour communiquer" est prévue en 2009 pour les membres bénévoles de cette commission et pour les salariés de l'association sur 4 demi-journées. Formation financée par unification.
- Recrutement d'une personne en insertion (Contrat Accompagnement dans l'Emploi) pour faire face à l'augmentation du volume d'activités de l'association.
- Les projets du type salon de l'Eco-Habitat ont permis à l'ACA d'être plus ambitieux, d'initier une dynamique de projets, de diversifier les financements de l'association (travail engagé avec des fondations du type caisse locale du crédit agricole).

### 2. Vos points de vigilance :

- Veiller à ce que les actions soient menées à l'échelle intercommunale en élargissant autour du chef lieu de canton.
- Veiller à intégrer et motiver les bénévoles, les associer encore de manière plus efficace par exemple sur l'actualisation du site internet ou la réalisation de documents de communication.
- Mieux valoriser les ressources notamment les magazines que l'association peut mettre à disposition des adhérents.
- Faire en sorte que l'ACA ne soit qu'un tremplin et que les projets puissent ensuite être repris par d'autres structures locales (associations, collectivités locales). Exemple : Salon de l'ecohabitat repris par une association pour sa deuxième édition en 2009.

- Tendre vers l'exemplarité dans les projets portés par l'association. Exemple se fixer un objectif ambitieux en termes d'éco-responsabilité dans les éditions de l'ACA : édition des parutions sur papier recyclé, encre végétale, développer l'utilisation des mails et d'internet pour diffuser les supports de l'ACA.
- Renouveler l'opération "Accueil des nouveaux habitants du canton" mais sous une forme différente, essayer de diversifier les lieux d'accueil (pas toujours St Michel de Maurienne mais y associer les autres communes), travailler en collaboration plus étroite avec la communauté de communes et les élus sur ce type de projet.

### **3. Vos perspectives avec les critères d'évaluation :**

#### **En interne au sein de l'ACA**

- Péreniser et faire évoluer sur le long terme le poste "d'agent d'accueil et secrétaire" au sein de notre association.
- Evaluer qualitativement l'impact des éditions de l'association (le télégraphe.com, la lettre aux associations...). Trouver le moyen d'évaluer qualitativement l'impact des publications de l'ACA. Par exemple, sur le territoire du Beaufortin, la publication est diffusée sur la base d'un abonnement. Réfléchir à la mise en place de relais locaux pour la diffusion et essayer de développer une diffusion dématérialisée. Etre exemplaire dans les éditions de l'ACA sur et en cohérence avec nos objectifs, tendre vers une publication sur papier recyclé dans un premier temps et sur encre végétale par la suite.
- Poursuivre le développement du projet associatif de l'ACA, faire le choix entre deux méthodes possibles :
  - o Faire évoluer le projet de l'ACA "par l'action" en développant des projets innovants sur le territoire.
  - o Formaliser plus fortement ce temps fort de la vie associative de l'ACA, avoir recours à un dispositif local d'accompagnement. ADISE Savoie, membre du réseau France active coordonne ce dispositif sur le Département (Contact : Maud FRASSON). Nombre de bénévoles mobilisés sur le canton autour de cette action ? Nombre de nouveaux projets à l'initiative de l'ACA ? Nombre de partenaires extérieurs sollicités et mobilisés autour des projets de l'association ?

#### **Avec les associations et les habitants du canton**

- Nombre d'associations adhérentes à l'ACA et origine géographique des associations adhérentes ?
- Nombre de nouveaux arrivants impliqués dans les projets et la vie associative de l'association ? La prochaine édition de la soirée "accueil des nouveaux arrivants" est prévu en Septembre 2009 sur Valmeinier.
- Nombre de participants aux sorties culturelles ? Favoriser une programmation qui permettent une mixité sociale et générationnelle(travailler en lien avec les lycées, la maison de retraite, le service jeunesse de l'intercommunalité...). Dans le contrat cantonal jeunesse, la fiche action N°6 est intitulée : "favoriser l'accès à la culture" des jeunes.
- Faire évoluer le forum des associations, chaque année essayer de valoriser une thématique spécifique, par exemple pour 2009 les arts martiaux.
- Mieux valoriser les publications de l'ACA notamment le guide du canton, par exemple avec les lycéens du LEP pour faciliter leur intégration. Fiche action n° 4 du contrat cantonal jeunesse "Favoriser l'intégration des lycéens du LEP".

## **La reconnaissance de l'ACA dans les actions menées**

- Positionner l'ACA comme un organe permettant de mettre en synergie les différentes associations du Canton.
  - o Patrimoine : fédérer les associations du canton autour des festivités prévues pour les 150 ans du rattachement de la Savoie à la France.
  - o Vie associative : continuer à s'impliquer dans l'organisation de rencontres (inter-associations), travailler avec les associations sur les enjeux de société (intégration, insertion, environnement...).
  
- Organiser régulièrement des manifestations pour valoriser les initiatives associatives ou menées par des particuliers.
  - o Nombre de soirées débats organisées ?
  - o Nombre d'associations sensibilisées ?

## SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

### 1. Le paysage associatif de votre territoire : nombre d'associations actives, tendances marquantes

- Une vingtaine d'associations employeuses (Aide à Domicile en Milieu Rural, Office de Tourisme, Centres culturels, etc ...)
- Environ 120 associations bénévoles actives

### 2. Vos objectifs en matière de soutien à la vie associative

- Permettre aux bénévoles des associations d'avoir les moyens de gérer et développer l'activité de leur association en autonomie (informations, formations, conseils, accompagnement, ...).
- Permettre aux associations oeuvrant dans des domaines similaires de se rencontrer, d'échanger et de mener des actions communes, exemple les associations patrimoniales du canton avec le projet d'annuaire du patrimoine.
- Valoriser et développer le milieu associatif local (création d'associations, communication, ...).
- Faire bénéficier des ressources dont dispose l'association (abonnements aux revues, publications) pour aider les associations dans le développement de leurs projets.

### 3. Description des actions menées et résultats obtenus :

AIDE A LA CRÉATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS CONCERNÉES	NATURE DE L'APPUI
	Association du patrimoine de St Martin d'Arc (2006)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction des statuts avec les membres fondateurs.</li> <li>- Organisation de l'AG constitutive</li> <li>- Conseils et présentation de la procédure pour déclarer l'association.</li> </ul>
	Association du Patrimoine de St Martin la Porte(2006)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction des statuts avec les membres fondateurs.</li> <li>- Organisation de l'AG constitutive</li> <li>- Conseils et présentation de la procédure pour déclarer l'association.</li> </ul>

		Association « Carroussel » (2008)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction des statuts avec les membres fondateurs.</li> <li>- Organisation de l'AG constitutive</li> <li>- Conseils et présentation de la procédure pour déclarer l'association.</li> </ul>
<b>SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS EXISTANTES</b>	<b>SOUTIEN INDIVIDUALISÉ</b>	<b>ASSOCIATIONS CONCERNÉES</b>	<b>NATURE DE L'APPUI</b>
		- Associations : Les Rapins du monde, Le patrimoine du Thyl, Le Tour du Mont Thabor	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sur la gestion comptable des associations</li> <li>- Création d'un outil personnalisé pour enregistrer et suivre la comptabilité</li> <li>- Conseils pour la présentation du bilan comptable à l'AG</li> </ul>
	<b>ACTIONS COLLECTIVES</b>	<b>NOMBRE D'ASSOCIATIONS CONCERNÉES</b>	<b>NATURE DE L'ACTION</b>
		12 associations	Formation sur la responsabilité des dirigeants d'association
		5 associations dont 2 associations employeurs	Formation sur la gestion comptable des associations et découverte d'un logiciel informatique spécialisé.
		170 associations	Edition d'une lettre aux associations mensuelle pour informer régulièrement les associations sur les enjeux (réglementaires, financiers...) du monde associatif.
		Totalité des associations du canton.	Présentation des associations par le biais du journal d'informations: le télégraphe.com.
		5 associations	Formation Dreamweaver avec l'association "Cinéma et culture en Maurienne", 3 offices de tourisme de la vallée de la maurienne et l'ACA. Concevoir et mettre à jour un site internet.

### **1. Vos succès :**

- Régularité dans les parutions de la lettre aux associations. Cette lettre est bien lue par les associations, des retours et des débats peuvent s'engager par la suite, exemple : la lettre aux associations n°24 consacrée aux débits de boisson.
- Succès du second forum des associations : augmentation du nombre de participants au niveau des associations et des particuliers.

### **2. Vos points de vigilance :**

- Favoriser l'accès à l'autonomie des bénévoles et dirigeants d'associations et promouvoir l'engagement bénévole en les accompagnant (conseils, formations, informations, création d'outils de gestion)
- Un constat, certaines associations du canton sont vieillissantes. Réussir à amener des jeunes du canton à s'impliquer dans la vie associative locale.
- Echec du volet social (intergénérationnel) lors de l'organisation du forum des associations. Etre vigilant sur la manière d'organiser des projets, méthode de travail (insister sur le côté participatif des projets mis en œuvre).

### **3. Vos perspectives avec les critères d'évaluation :**

- Continuer à structurer la vie associative locale par le biais de temps forts du type forum des associations.
- Faire appel aux ressources associatives départementales pour informer et sensibiliser les associations du canton aux enjeux du monde associatif, du développement durable... S'inspirer du travail réalisé par l'ACA de St Jean de Maurienne sur le Développement Durable "Tous acteurs du Développement Durable" en partenariat avec Savoie Vivante.
- Intégrer la thématique sociale plus fortement dans le projet associatif de l'ACA, diversifier nos contacts avec les partenaires : exemple profiter de l'expertise de la CAF sur le volet social, travailler sur cette thématiques avec les collectivités...
  - o Nombre d'associations avec un objectif social affirmé constituées ?

## PORTAGE OU ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

NATURE DES PROJETS CONCERNÉS	DÉMARCHE MENÉE	RÉSULTATS OBTENUS
Accueil des enfants en périscolaire 2006-2007	Accompagnement des parents puis des élus locaux pour la création d'un accueil périscolaire sur Valloire et Saint Martin la Porte.	Création d'une association de parents sur Valloire puis mise en place de ce service en inter saison.
Réflexion et mise en place d'actions concrètes en terme de développement du territoire en général	Représentation de l'ensemble des ACA de Maurienne au Conseil Local de Développement et en particulier dans les commissions (culture, services et agriculture environnement)	Peu de résultat concret jusqu'ici, la présence de l'ACA a permis de mettre en avant l'intérêt que présente le secteur associatif dans ces différents domaines. Projet en cours le CLD : faire des ACA de Maurienne des relais locaux d'informations et de développement de projet dans chaque canton.

### 1. Vos succès :

- Implication dans les structures locales qui permettent de favoriser le dialogue et les échanges sur le territoire (du type Conseil Local de Développement).
- Meilleur ancrage de la structure sur le territoire.

### 2. Vos points de vigilance :

- Des liens avec la communauté de communes à améliorer voire à tisser. Avoir un vrai projet partagé par les élus communautaires et les bénévoles associatives autour du développement de l'ACA.
- Présenter plus régulièrement les avancées et les perspectives autour des projets portés par l'ACA aux élus.
- Avoir une vraie légitimité dans l'action notamment au niveau intercommunal.

### 3. Vos perspectives avec les critères d'évaluation :

- Intégrer plus efficacement l'ACA autour des projets communautaires sur les thèmes liés au développement local (patrimoine, culture, jeunesse...). Se doter d'un support (papier ou power point) pour aller à la rencontre des Communes du territoire (profiter

du renouvellement des élus locaux), afin d'explicitier le rôle d'une ACA, son financement et d'explorer toutes les potentialités d'une telle structure.

- Poursuivre le travail engagé avec les associations du canton (une par commune) et certains élus autour de la réalisation d'un guide du patrimoine. L'objectif est d'obtenir une vue d'ensemble des richesses patrimoniales et d'amener les gens à se rendre sur place ou à se documenter. Essayer de donner des dimensions transversales à ce projet (touristique, locale (à destination des habitants), y intégrer une dimension sociale (insertion des jeunes du canton en lien avec la mission locale de St Jean de Maurienne ) si on opte pour une signalisation spécifique des différents parcours qui pourront émerger.
- Trouver les clés (nouveau projet associatif de l'ACA ?) pour aller sur un projet plus ambitieux, monter un projet de territoire avec un peu plus d'envergure. Dans un premier temps, visite d'expériences d'autres ACA (Les entremonts, aiguebelle...) qui ont réussi cette phase de transition.

## LES DÉMARCHES INTERGÉNÉRATIONNELLES

**Décrivez l'initiative témoin que vous voulez mettre en avant**

L'ACTION CONCERNÉE	DÉMARCHE MENÉE	RÉSULTATS OBTENUS
Le Forum intergénérationnel des associations 2007	Cette première édition du Forum des associations a eu pour ambition de permettre une rencontre et un échange entre les générations en réunissant des associations à destination des jeunes et des seniors.	Les associations présentes l'ont été pour présenter leurs activités mais pas pour rencontrer les autres bénévoles (aucune association de retraités représentée). Les visiteurs quand à eux n'ont pas non plus retenu l'aspect intergénérationnel de l'événement. Revoir le support pour cette action (Forum des associations).
Le télégraphe.com N°7 : Quelle place pour les seniors ?	Dossier thématique avec présentation des associations locales, présentation des services pour les personnes âgées sur le canton de St Michel de Maurienne.	<b>Malheureusement, nous n'avons pas beaucoup de retours chiffrés sur ce genre de publication. Peu de réalisations concrètes par la suite avec les associations de personnes âgées.</b>

**Perspectives sur la thématique "intergénérationnelle" :**

- Dans un premier temps, profiter des projets déjà existant (les sorties culturelles notamment), pour intéresser tous types de public.
- Faire le point avec les associations adhérentes de l'ACA pour mieux connaître les publics touchés par l'association.
- Des projets en cours notamment sur les thèmes du patrimoine et du développement durable pourraient permettre de saisir cette thématique : améliorer la connaissance de notre territoire, favoriser les échanges entre les anciens et les nouveaux habitants, permettre une rencontre entre les jeunes et les personnes plus âgées fortement investies dans les associations patrimoniales.

## LA PRISE EN COMPTE DES PERSONNES EN DIFFICULTE SOCIALE ET/OU ECONOMIQUE

**Décrivez l'initiative témoin que vous voulez mettre en avant**

L'ACTION CONCERNÉE	DÉMARCHE MENÉE	RÉSULTATS OBTENUS
Le télégraphe.com	Lors des différentes parutions du télégraphe, le volet social a été abordé et a permis de valoriser le travail mené par les associations. Un dossier consacré aux associations solidaires et humanitaires (N°8), à la place des seniors sur le canton (N°7)...	<b>Malheureusement, nous n'avons pas beaucoup de retours chiffrés sur ce genre de publication. Peu de réalisations concrètes par la suite.</b>

La perte de la compétence jeunesse a coïncidé avec la prise en compte moindre du volet social dans le projet associatif de l'ACA. Moins de contacts avec les familles notamment; les centres de loisirs permettaient un travail en commun avec les assistantes sociales et les familles résidant au centre d'aide aux demandeurs d'asiles de St Michel de Maurienne.

### **Perpectives sur la thématique "prise en compte des personnes en difficulté" :**

- Cette thématique doit apparaître plus clairement dans les objectifs de notre association. Des liens sont à prendre avec le service jeunesse de la communauté de communes qui organise du soutien scolaire, des chantiers de jeunes... (Contact Philippe GERMONT, communauté de communes Maurienne Galibier).
- Travailler en lien avec les structures qui ont pour mission l'insertion économique des jeunes (Mission locale de St Jean de Maurienne, contact : Mireille VOUTIER).
- Diversifier nos partenaires pour obtenir des informations au niveau du canton sur ce thème et pour favoriser l'émergence de cette thématique (CAF de Savoie, contact : Michelle GANDY, responsable centres sociaux et animation locale).
- Etre vigilant dans sur cette question quand on organise des manifestations, avoir un esprit de veille sur ce sujet dans un premier temps. Par la suite, lui donner une traduction concrète et explicite en lien avec les collectivités et les associations du Canton.
- Des projets sont déjà en train de se réaliser notamment sur le quartier du Vigny à St Michel de Maurienne. Un comité de pilotage est constitué dans lequel figure l'ACA. Des thèmes commencent à émerger : travail en lien avec les associations au niveau de l'alphabétisation et de l'illettrisme, travail à mener en lien avec le CADA.
- Réactiver le réseau Taxi Co projet initié en 2007 qui a pour objectif de développer le covoiturage pour favoriser une vie sociale et culturelle active sur le canton.

## LES DEMARCHES PARTICIPATIVES ET LA CONTRIBUTION AU DIALOGUE TERRITORIAL

**Décrivez l'initiative témoin que vous voulez mettre en avant**

L'ACTION CONCERNÉE	DÉMARCHE MENÉE	RÉSULTATS OBTENUS
<p><b>Soirée Thématique sur la loi de 1905</b> <b>29 mai 2008</b></p>	<p>Constat : la gestion du patrimoine culturel pose certaines questions en terme de responsabilité, de droits et de devoirs des Eglises et des collectivités locales. Autre question : Quelle est la place des associations du patrimoine ? Cette soirée a eu pour but de réunir les différents protagonistes pour discuter du cadre général de la loi et de situation particulière avec l'intervention d'un historien, d'un spécialiste des questions de laïcité et d'un spécialiste de la gestion du patrimoine du culte.</p>	<p>110 personnes étaient présentes (du canton et des autres communes de Maurienne). Le thème a été abordé dans sa globalité et des tables rondes abordant plus spécifiquement ces différents points seront organisés par la suite (laïcité, gestion du patrimoine et histoire de l'application de cette loi en Maurienne).</p>

**Perpectives sur la thématique "concertation et dialogue territorial" :**

- Se servir de la thématique Développement Durable pour travailler à une échelle pertinente (échelle de la vallée), afin de mettre en valeur les initiatives locales (associatives ou de particuliers) , de présenter et de valoriser les alternatives sur le plan agricole (vente directe, agriculture raisonnée).
- Des actions de médiation restent à mettre en œuvre dans des domaines liés au financement des associations, les associations de patrimoine du canton pour les fédérer autour d'un guide.
- Faire évoluer certains pratiques associatives, par exemple privilégier les produits locaux lors des pots de fin de réunion ou lors de l'organisation de manifestations locales.

## L'IMPLICATION DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

**Décrivez l'initiative témoin que vous voulez mettre en avant**

L'ACTION CONCERNÉE	DÉMARCHE MENÉE	RÉSULTATS OBTENUS
Actions de sensibilisation autour des usages de l'eau	Mise en place d'actions dans le cadre du projet « EAUsons Agir »	Mise en place d'actions suite à ce projet par les écoles primaires du canton Forte participation des écoles, du Centre de loisirs de St Michel mais faible participation des particuliers Mise en place d'une action permettant aux habitants de connaître les différents moyens d'économiser l'eau : Salon de l'ecohabitat.
<b>1<sup>ère</sup> édition du Salon de l'Ecohabitat en Maurienne</b>	Ce salon a été organisé suite aux actions EAUsons Agir qui avait pour objectif de sensibiliser la population aux problèmes de l'eau. Son but était de proposer des solutions concrètes pour économiser l'eau et l'énergie dans l'habitat en présentant des artisans, entreprises et avec l'appui d'associations de conseils.	850 visiteurs au Salon, 275 personnes présentes aux conférences et une trentaine de personnes présentes pour les visites de sites. Ce salon a été l'occasion de mener un travail en commun avec les associations spécialisées (ASDER, terre vivante) mais aussi les écoles primaires du canton et la caisse locale du Crédit Agricole.

**Nos succès :**

- Le développement durable en action : cette thématique est désormais présente dans la majorité des actions portées par l'association (Salon Eco-Habitat, quinzaine du Développement Durable...).
- La thématique du Développement Durable comme un levier pour développer la coopération entre les différentes associations cantonales de Maurienne (exemple de la quinzaine du Développement Durable).

- Travailler en collaboration avec d'autres structures qui ne sont pas forcément sensibilisées au départ sur le thème du Développement Durable, exemple : le projet "Bébé et le Développement Durable" mis en œuvre avec les relais "assistantes maternelles" sur la vallée de la Maurienne.

### **Perpectives sur la thématique "développement durable" :**

#### En interne

- Cohérence dans nos actions : limiter l'impact sur l'environnement lié à l'activité de l'ACA sur les domaines dans lesquels nous pouvons nous améliorer dans le cadre de nos actions (consommation de papiers, consommation d'énergie, les produits d'entretien...). Voir avec Savoie Vivante si il y a une méthodologie pour tendre vers un agenda 21 associatif.

#### Sur notre territoire

- Poursuivre le travail en réseau entre ACA de Maurienne initié autour de cette thématique.
- Travailler avec les autres associations du canton sur l'éco responsabilité dans l'organisation des manifestations (réduction des déchets...). Collaborer plus étroitement avec les structures du Département susceptibles d'intervenir sur des thèmes en lien avec le développement durable, exemple : l'énergie avec l'ASDER, les déchets avec le SIRTOMM...
- Réactiver le réseau de bénévoles autour du projet Taxi Co, création d'un réseau de bénévoles pour développer le covoiturage sur le canton notamment pour l'accès aux spectacles culturels.

#### Avec les collectivités locales

- Rendre l'ACA plus légitime sur ces actions notamment au niveau communautaire. Positionner l'ACA au niveau de la communauté de communes sur des démarches participatives autour des projets potentiellement sensibles (aménagement...).
- Investir d'autres domaines de compétences comme la formation des élus, la présentation d'initiatives locales. Exemple de l'ACA de St Jean de Maurienne, tous acteurs du Développement Durable, formation à destination des élus de la vallée de la Maurienne.

## LA COUVERTURE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL PAR L'ASSOCIATION

### Deux questions ouvertes :

#### ■ Les activités de l'association couvrent-elles l'ensemble du territoire intercommunal ?

Comme le territoire cantonal et intercommunal se confond, l'association a une pertinence intercommunale au niveau programmation des actions. Au niveau des projets, les associations de toute l'intercommunalité sont sollicitées (exemple du guide du patrimoine et du forum des associations).

Cependant, nous pouvons observer un problème de centralité lié à St Michel de Maurienne. La majorité des structures adhérentes viennent du bourg centre, la majorité des animations proposées le sont aussi sur le bourg centre pour des raisons d'infrastructures... Sur Valloire, l'association d'éducation populaire a un rôle à peu près similaire à l'ACA, des synergies sont donc à développer avec cette structure qui fédère des associations en stations.

Les éditions de l'ACA couvrent toutes les associations et les habitants du canton en termes de diffusion.

En raison du changement de poste, il est éventuellement envisagé de présenter l'ACA dans chaque commune de la communauté de communes.

Au niveau de l'accompagnement associatif, nous avons travaillé avec des associations issues de Communes diverses, qui oeuvrent dans des domaines variés et qui sont réparties sur la communauté de communes.

#### ■ L'association prend-elle en compte la diversité sociale et d'âge des habitants du territoire ?

Notre association a vocation à travailler avec tous types d'association et pas avec un public particulier. Nous avons essayé de mettre en place des projets qui indirectement traitent de la thématique intergénérationnel avec l'exemple du forum des associations.

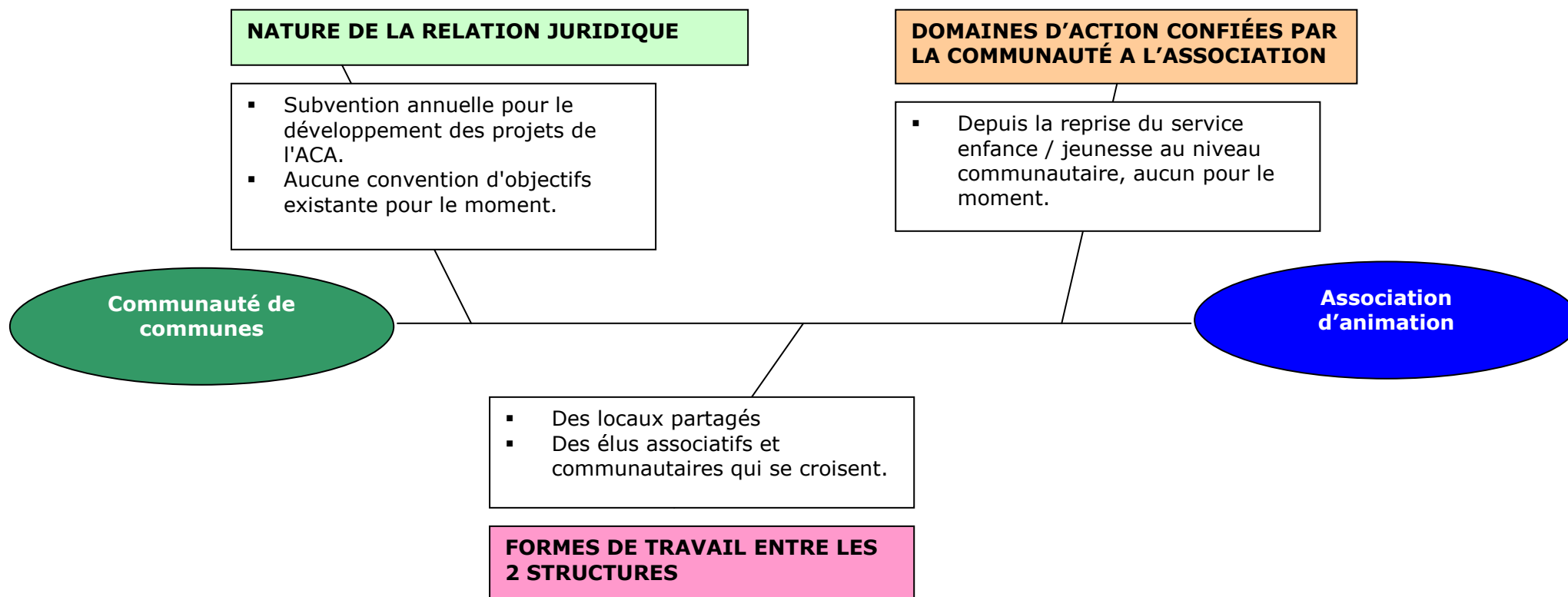
Nous avons aussi programmé des formations axées sur l'informatique destinées à tous avec des participants répartis sur tout le canton.

Des projets de développement à destination de tous publics ont été menés, le salon de l'éco-habitat, les actions liées au patrimoine...

Au niveau des publications de l'association, nous avons essayé de valoriser les initiatives associatives menées localement ou aborder des questions en lien avec les enjeux du territoire. Le télégraphe.com N°7 avait pour dossier thématique : "De la retraite active.. à la retraite accompagnée".

Le télégraphe.com N°9 avait un dossier consacré aux chantiers de jeunes menés sur le canton par le service jeunesse de la communauté de communes.

# LA RELATION ENTRE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (OU LE SIVOM)



## **1. Vos succès :**

- Une communauté de communes qui soutient financièrement l'ACA (à hauteur de 4,5€ par habitants), malgré la reprise en interne au niveau communautaire de la politique jeunesse.

## **2. Vos points de vigilance :**

- Pas d'attentes véritables des élus par rapport à l'association (au niveau des actions menées, des champs d'intervention souhaités en lien avec les problèmes identifiés sur le territoire).
- Essayer de formaliser les liens communauté de communes-ACA par le biais d'une convention.
- Etre identifié plus fortement sur des compétences précises dans le champ du développement social (vie associative notamment) sur les questions du patrimoine et du développement durable.

## **3. Vos perspectives avec les critères d'évaluation :**

- Travailler plus étroitement avec la communauté de communes sur des axes forts du projet associatifs de l'ACA (développement durable, patrimoine, culture...).
- Etre reconnu plus efficacement en tant qu'interface entre la population locale et élus.
- Faire remonter des attentes, des besoins locaux auprès de la communauté de communes.
- Faire valoir nos compétences, notre spécificité en termes de méthodologie de travail et de gestion de projets (approche ascendante, participative) pour être reconnu et donner l'envie aux collectivités de travailler avec nous.

**LIEN DE L'ASSOCIATION AVEC LES STRUCTURES (SYNDICAT DE PAYS, TDS, ...) ET AVEC LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (CDRA, CTS, LEADER, ...)**

<b>STRUCTURE CONCERNÉE</b>	<b>ACTIONS MENÉES</b>	<b>DISPOSITIFS SOLLICITÉS</b>	<b>RÉSULTATS OBTENUS</b>
<b>Syndicat Pays de Maurienne</b>	Projet Développement Durable des ACA de Maurienne. "Bébé et le Développement Durable" pour l'ACA de St Michel de Maurienne	CDPRA	Faire découvrir aux jeunes parents et aux assistantes maternelles l'intérêt écologique et financier de l'utilisation des couches lavables mais également ses limites et inconvénients. Découvrir les possibilités de préparation des repas de bébé en utilisant des produits locaux, de saison et de qualité. Apprendre à réaliser soi-même ses couches lavables et à préparer les repas de bébé.
<b>Syndicat du Pays de Maurienne</b>	<b>Citoyenneté et Développement Durable</b> Faisons notre compost et notre jardin	CDPRA	Montrer aux habitants que le recyclage des déchets ménagers peut en partie être effectué directement chez soi par le compostage. Cette action menée auprès des élèves des écoles primaires invitera les habitants et la municipalité à prendre une part active dans la réalisation du compost. Montrer que nous avons la possibilité de valoriser nos déchets en utilisant le compost par la mise en place d'un jardin pédagogique. Découvrir et mettre en valeur les différents produits que nous pouvons cultiver localement en respectant la saisonnalité. Donner les moyens aux enseignants et aux animateurs de pérenniser ce type d'action par le suivi d'une formation.

<b>Conseil Local de Développement</b>	<b>Représentation des ACA de Maurienne, collègue vie associative locale, au sein du conseil de développement.</b>		Participation à la commission services, la commission agriculture environnement et la commission culture du conseil local de développement. Coordination des projets du cadre des festivités organisées autour des 150 ans du rattachement de la Savoie à la France.
---------------------------------------	---	--	---

### 1. Vos succès :

- L'ACA comme chef de file sur des projets de développement local du territoire, exemple du salon de l'éco-habitat.
- Travail inter ACA en collaboration étroite avec le Syndicat du Pays de Maurienne sur les questions de Développement Durable.

### 2. Vos points de vigilance :

- Améliorer la lisibilité de notre action auprès d'un des financeurs principales : la communauté de communes.
- Renforcer la pertinence de notre action avec le contexte du territoire pour diversifier nos financements.

### 3. Vos perspectives avec les critères d'évaluation :

#### En interne

- Tendre d'un service aux associations à un service aux associations en lien avec un projet de développement du territoire.

#### A l'échelle de la vallée de la Maurienne

- Poursuivre le travail engagé avec les autres associations cantonales sur la thématique du développement durable. Passer d'un travail en commun au niveau de la communication à un travail cohérent au niveau des animations et des projets développés.

## BILAN FINANCIER ET EFFET DE LEVIER DES FINANCEMENTS ATTRIBUÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LE CONSEIL GÉNÉRAL

Compte de résultat 2007

68404.06€

- **Excédent** □ : 3057,63
- Montant des fonds propres au 31.12.2007 :  
53 331 €

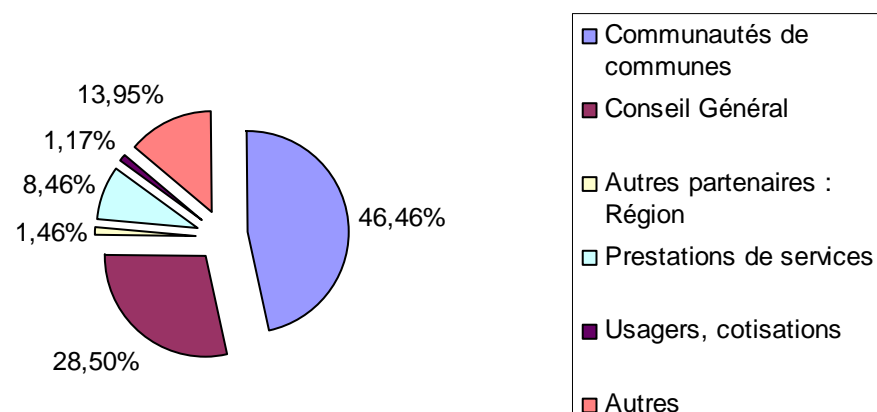
En ratio fonds propres/charges de  
fonctionnement

Mensuelles de l'association : 9,79 soit environ 10  
mois

D'autonomie

- % des salaires dans le total des charges : 59,16%

Répartition des produits année 2007



- **Changements intervenus pendant les 3 ans**

✕ 3 changements d'agent de développement ✕ Création d'un temps partiel dédié à l'accueil et au suivi administratif des association. ✕ Fin de la gestion des centres de loisirs (-40% du budget).

- **Points de vigilance et perspectives d'évolution**

✕ Continuité au niveau de l'équipe technique à améliorer. ✕ Veiller à l'implication des bénévoles. ✕ Information des nouveau élus suite aux élections.

## LES AXES DE DEVELOPPEMENT 2009 - 2011

<b>AXES ESSENTIELS DE DÉVELOPPEMENT (les objectifs)</b>	<b>NOS MOYENS ET NOS PROJETS D'ACTION</b>
<b>Le Développement Durable</b>	Tendre vers l'exemplarité dans les actions portées par l'ACA (Se fixer des marges de progrès à atteindre). Positionner l'ACA comme un interlocuteur légitime au niveau du canton pour les élus, les associations locales. Cela passe par une meilleure lisibilité sur le rôle de l'ACA localement.
<b>Appui à la vie associative locale : être un espace ressource et former les bénévoles du canton</b>	<p><u>Renforcer l'implantation et la lisibilité de l'ACA sur le territoire</u>, la perspective d'un local propre à l'association nous permettra d'être mieux reconnu, d'offrir un service amélioré aux associations avec un véritable espace de travail, des ressources mieux valorisées.</p> <p><u>Une équipe salariée stabilisée</u>: pour l'ACA, la pérennité du poste d'agent administratif et d'accueil au sein de l'association est important. Véritable relais pour l'agent de développement, il constitue le premier contact avec les associations ce qui permet par la suite de les fidéliser et de développer des projets éventuellement.</p> <p><u>Informers les associations</u> : continuer les actions engagées au niveau des éditions de l'ACA (lettre aux associations...).</p> <p><u>Poursuivre le travail de formation des bénévoles associatif</u> en accentuant avec le partenariat avec les relais associatifs suivant leur domaine de compétences (Savoie Vivante sur le Développement Local et le Développement Durable, PSA Savoie sur la vie associative).</p>

**Complémentarité ACA et communauté de communes**

Lisibilité de la relation ACA et communauté de communes : travailler à la mise en place d'une convention avec la communauté de communes avec des objectifs précis à atteindre.

*Méthode* : Améliorer la connaissance de l'ACA – Printemps 2009

Dans un premier temps, profiter du renouvellement du conseil communautaire pour présenter le bilan des actions menées et les perspectives pour le prochain contrat.

Dans un second temps rencontrer les conseils municipaux de chaque commune du canton pour présenter l'association cantonale et éventuellement des perspectives de partenariat.

Identifier le fonctionnement de chaque commune, le fonctionnement de commission thématique ouverte à la population... Un diaporama de présentation du dispositif "contrat cantonal" a été mis à disposition par Savoie Vivante

Expliciter le rôle de l'ACA :

Valorisation et accompagnement d'initiatives locales,

Assembleur de compétences, mise en synergie d'acteurs locaux sur des thèmes variés

(Développement durable, culture, patrimoine et animation locale). Eventuellement si ces thèmes entrent dans des projets communautaires, développer la maîtrise d'œuvre au service de la communauté de communes.

## Remerciements

- A tous les bénévoles de l'association cantonale (membres du bureau, membres du conseil d'administration, membres actifs des commissions) qui par leur soutien facilitent le développement des projets de l'association cantonale.
- A toutes les associations du canton de St Michel de Maurienne avec qui nous menons un travail constructif pour développer et consolider la vie associative sur le canton.
- A nos partenaires financiers qui permettent un fonctionnement de l'ACA sur le long terme :



- A nos partenaires techniques et financiers qui ponctuellement nous soutiennent dans la mise en œuvre de nos projets :

